

Soutien à Falikou

Un collectif formé de

- membres de la communauté éducative du LEP Professionnel Fernand Léger
- maîtres.se.s de stage,
- membres de l'Association l'AMI des Hauts Cantons,,
- Attac Hauts Cantons, l'UL du syndicat Solidaires
- ami.e.s, proches et tous ceux et celles qui le côtoient régulièrement.

Dénonce la situation dans laquelle se trouve Falikou, un jeune résident du Foyer Claparède à Béziers, scolarisé au Lycée Professionnel Fernand Léger de Bédarieux.

Interpellé par la Police Aux Frontières (PAF) et mis en garde-à-vue le lundi 19 mars, il est actuellement incarcéré à la prison de Villeneuve-lès-Maguelonne car il lui est reproché de ne pas être en situation régulière.

Nous déplorons le fait que Falikou n'ait pas bénéficié des informations nécessaires à la défense de ses droits lors de son arrestation, ni de bénéficier d'un.e avocat.e spécialisé.e dans le droit des étrangers.

Rappelons que la loi française assure protection et éducation aux mineurs présents sur son territoire (loi du 2 février 1945); elle est également censée privilégier l'éducation à la répression.

Depuis un an et demi, Falikou, en tant que mineur, est pris en charge par l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) de l'Hérault. Selon ses éducateurs, son intégration au sein du foyer est excellente et Falikou est un élément moteur dans le cadre des activités socio-éducatives.

Il prépare depuis janvier 2017 son CAP de « Peinture et application de revêtements » à Bédarieux. Il donne entière satisfaction tant par son travail scolaire et ses résultats, que par son implication et son rayonnement dans l'établissement.

Son incarcération, à deux mois de l'examen final, met gravement en péril ses projets d'avenir.

Par ailleurs, l'association l'AMI des Hauts cantons accueille régulièrement Falikou et d'autres lycéens volontaires pour alléger leur temps de transport entre Bédarieux et Béziers et aussi créer des liens favorisant leur intégration. Les accueillants et accueillantes peuvent témoigner de l'implication de Falikou dans ses études et de son désir d'intégration.

Nous sommes indignés de constater que tous les efforts et l'énergie déployés par Falikou, par les services sociaux, par la communauté éducative et par son entourage en vue de sa réussite personnelle et professionnelle soient ainsi mis à mal. Nous estimons que c'est un véritable gâchis.

Nous demandons la libération immédiate de Falikou, que lui soit rendu le droit de vivre dignement et de poursuivre dans la voie qu'il a choisie sur le territoire français.

Le Collectif